

<http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article294>



Epreuves Obligatoires Ponctuelles EPS pour Cap et Bep 2018



- Examens
- Espace Élèves
- Les Epreuves Obligatoires Ponctuelles
-

Date de mise en ligne : mercredi 13 septembre 2017

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Vous trouverez dans cet article toutes les informations nécessaires sur les Epreuves Obligatoires Ponctuelles EPS, des filières Cap et Bep, session 2018.

Session 2018

Préambule :

Pour tous les candidats aptes à la pratique physique, l'examen ponctuel terminal comporte deux épreuves à réaliser en général au cours de la même journée.

Les épreuves se dérouleront du **lundi 30 avril au vendredi 04 mai 2018**.

Les convocations sont envoyées à votre adresse personnelle au moins 15 jours avant la date de la première épreuve.

Les épreuves se déroulent dans le département d'inscription du candidat.

Les épreuves dans l'Ain

Les épreuves dans la Loire

Les épreuves dans le Rhône

Le protocole de l'épreuve :

Les centres d'examen sont placés sous la responsabilité des enseignants nommés par le recteur.

Les notes obtenues lors des épreuves ne peuvent être transmises aux candidats et le président du jury est souverain dans la délivrance de la note finale.

Les candidats choisissent un couple d'épreuves parmi la liste nationale des épreuves via l'inscription en ligne du 10 octobre et le 10 novembre 2017. Les couples d'épreuves de la session 2018 sont inchangés.

Les candidats doivent se présenter au centre d'examen **10 minutes avant l'heure** établie sur la convocation, munis de leur **carte d'identité** et de leur **convocation**.

Un candidat qui se présente sans carte d'identité ou sans sa convocation, ne peut être admis à passer les épreuves.

Une tenue adaptée est exigée à la pratique des épreuves afin de répondre aux exigences d'hygiène et de sécurité.

Le candidat doit se présenter avec son matériel pour assurer ses prestations physiques :

- Pour l'épreuve de tennis de table, se munir d'une raquette et d'au moins 1 balle
- Pour l'épreuve de badminton, se munir d'une raquette et au moins 2 volants neufs
- Pour l'épreuve de sauvetage, se munir d'un bonnet et de lunettes de bain
- Pour l'épreuve de course de demi-fond, se munir de 2 épingle de sûreté pour fixer le dossard
- Pour l'épreuve de gymnastique au sol, présenter votre enchaînement via le document téléchargeable à la fin de l'article

Aucun accompagnateur n'est accepté sur les centres d'examen. En cas de perturbation du fonctionnement de

l'épreuve, le jury peut exclure un candidat.

En cas d'inaptitude le jour de l'épreuve, le candidat doit envoyer par courrier recommandé, à l'adresse indiquée sur la convocation, un certificat médical original, (toute photocopie ne sera pas acceptée) daté, signé et tamponné par un médecin dans un délai de **3 jours** accompagné de sa convocation.

Attention, pour que la note d'EPS soit validée, elle doit obligatoirement être composée des deux épreuves. En cas d'inaptitude sur une des deux épreuves, la note d'EPS sera neutralisée.

En cas d'absence aux deux épreuves sans présentation d'un certificat médical, la note éliminatoire de zéro sera attribuée au candidat.

Les 5 couples d'épreuves :

- Couple d'épreuves Demi-fond et Badminton
- Couple d'épreuves Demi-fond et Tennis de table
- Couple d'épreuves Gymnastique et Tennis de table
- Couple d'épreuves Gymnastique et Badminton
- Couple d'épreuves Sauvetage et Badminton

Les nouveaux référentiels nationaux :

- [La course de demi-fond](#)
- [Le badminton](#)
- [Le tennis de table](#)
- [La gymnastique](#)
- [Le sauvetage](#)

ATTENTION

Pour les **filles** qui ont choisi de présenter l'épreuve de gymnastique au sol, vous devez obligatoirement vous présenter à l'épreuve avec votre fiche synthèse ([fiche synthèse filles Cp Bep](#)) qui donne le déroulement de votre enchaînement gymnique.

Pour les **garçons** qui ont choisi de présenter l'épreuve de gymnastique au sol, vous devez obligatoirement vous présenter à l'épreuve avec votre fiche synthèse ([fiche synthèse garçons Cap Bep](#)) qui donne le déroulement de votre enchaînement.